

Autorité des services et marchés financiers
A l'attention de M. Jean-Paul Servais, Président
Rue du Congrès 12-14
1000 Bruxelles

Par e-mail

Bruxelles, le 25 août 2022

Monsieur le Président,

UCB – notification au titre de l'article 74, §8 de la loi du 1er avril 2007 relative aux OPA

Nous nous référons à la notification que nous vous avons adressée le 25 août 2021.

Depuis le 31 juillet 2021, Financière de Tubize a acquis 1.106.880 titres d'UCB SA.

Le tableau ci-après reprend la situation au 31 juillet 2021 et 2022 des participations dans UCB SA détenues par la Financière de Tubize SA.

	Droits de vote 31/07/2022		Droits de vote 31/07/2021	
	Nombre	%	Nombre	%
Financière de Tubize SA	69.440.861	35,70%	68.333.981	35,13%
Total	69.440.861	35,70%	68.333.981	35,13%

Une copie de la présente notification est adressée à Monsieur Tellier, CEO d'UCB SA.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Financière de Tubize SA
représentée par

ENRE SRL, représentée par Eric Nys,
Directeur